

DELVALLE. in Afrique et Asie Madagascar n° 115
1977.

LES MUSULMANS A MADAGASCAR EN 1977

Moslem communities in Malagasy Republic

Today, the number of Moslems living in Madagascar is estimated to eighty thousand people, that is to say a little more than one per cent of the total population. As a matter of fact, there is a true feeling of Islamic unity among them in spite of deep differences as far as ethnic origin or religious sects are concerned ; for some of these Moslems are Indians, other Comorians, and the last ones Madagascardians.

Some migrants coming from India belong to Induism, but most of them are Moslems, mainly from four different sects : three of the Shiah branch of Islam: Bohra, Kodja, Aga-Khanists ; the fourth sect is a Sunni one, and its sectators are called Souni. The three Shiah groups are mostly concentrated in the Western coastal regions of the Island ; on the contrary, Sounis are scattered all over the territory. Most of Islamic communities are in permanent relations with Moslem authorities or religious and academic centers, either in India and Pakistan or even in Saudi Arabia, mostly for the Sunnis.

The specific problem of Moslems originated from the Comorian Archipelago or converted to Islamic religion from the autochthonous population in Madagascar will be treated in the second part of the paper to be published in the next issue.

Les Musulmans à Madagascar constituent une minorité numériquement peu importante qui représentait, il y a 25 ans, à peine 1,7 % de la population totale de l'île mais qui a joué et joue encore en matière économique un rôle qui ne doit pas être sous-estimé. Cette minorité musulmane n'est pas homogène et présente une grande diversité tant en raison des origines des éléments qui la composent : Indiens, comoriens, malgaches islamisés, qu'en raison des différentes formes de l'Islam qu'on y rencontre : sunnites et chiites appartenant à trois sectes différentes : duodécimains (Khodja), proto-ismailiens (Bohra), ismailiens nizariites (aga khanistes). Cette mosaïque islamique se trouve en outre dispersée sur l'ensemble de l'île, encore qu'une certaine concentration existe dans le nord et l'ouest du territoire.

L'évolution politique de Madagascar depuis l'indépendance et surtout les événements qui se sont produits au cours des cinq dernières années ont créé un contexte nouveau posant des problèmes pour les communautés islamiques étrangères au pays (Indiens et Comoriens). En 1960 la jeune République instituée par le président Tsiranana pratiquait un régime libéral hérité de la présence française, n'apportant qu'une limitation réduite aux activités économiques exercées par les étrangers. Les événements de mai 1972 ont amorcé une orientation socialiste du régime qui préoccupe les étrangers, préoccupations mêlées d'un sentiment d'insécurité pour ceux qui ont vécu sur place le déroulement des événements eux-mêmes. L'instauration de la République Démocratique Malgache par le président Ratsiraka et, surtout, la publication, le 26 août 1975, de la Charte de la Révolution Socialiste Malgache projetant de créer un nouvel ordre économique et social ont suscité de sérieuses inquiétudes.

Les regrettables événements de Majunga de décembre 1976 au cours desquels de nombreux Comoriens ont été massacrés ont eu de profondes répercussions dans les différentes communautés musulmanes étrangères et leur incidence s'est étendue à la communauté politique étrangère tous azimuts préconisée par le président Ratsiraka l'a amené à prendre contact avec les pays arabes et que deux de ces derniers, l'Egypte et la Libye, ont ouvert leurs représentations diplomatiques à Tananarive. Cette présence ne sera pas sans effet sur les milieux islamiques.

C'est en partant de ce contexte qu'il convient d'examiner l'évolution des différentes catégories de musulmans à Madagascar au cours de ces dernières années et de faire le point sur leur situation en 1977.

Les Indiens

Nous désignons sous cette appellation la population d'origine indienne en provenance de la province de Bombay dont l'établissement à Madagascar remonte pour le plus grand nombre à plusieurs générations. Leur effectif était de 11 760 en 1952. Il est successivement passé à environ 13 900 en 1960 et 20 000 en 1972. C'est à dire qu'en vingt cinq ans, ils ont pratiquement doublé par le seul fait des naissances car l'immigration a été stoppée depuis plusieurs décennies.

Les événements de 1972 ont exercé un double effet sur eux. D'une part un regroupement dans les villes et notamment à Tananarive où ils sont environ 5000, ce qui représente un quart de l'effectif alors que la capitale n'en comptait qu'un dixième en 1960 ; d'autre part des départs vers l'extérieur, notamment sur la France et le Canada pour certaines catégories d'entre eux. Le sort de leurs congénères expulsés massivement des pays de l'Afrique orientale a suscité chez eux la recherche de positions de repli dans des pays leur offrant la sécurité et cette préoccupation n'est pas sans objet ni sans justification (1). Au mois de juin 1977 les prises de position à Tuliéar du leader politique Monja Jaona, chef du MONTIMA, contre les Indiens, et les provocations constantes dont ces derniers ont été l'objet ont eu pour effet la fermeture de leurs magasins pendant 21 jours. Plusieurs sont inquiets et, tout en envisageant la possibilité de quitter Madagascar, ne savent vers quels pays organiser un éventuel repli. Il faut par ailleurs signaler que leur tendance à constituer un monde vivant en marge de la société malgache ne les rend pas populistes, que leur emprise dans le domaine commercial et leur réussite ont suscité bien des jalouses et que, périodiquement, apparaissent dans la presse de vives critiques à l'égard des étrangers dirigées plus spécialement contre eux.

L'option pour un pays de rattachement entre l'Hindoustan et le Pakistan lors de l'indépendance en 1947 et le jeu des naturalisations ont eu pour effet de créer chez eux une diversité des statuts nationaux. La composition de cette communauté d'origine

(1) A titre d'exemple on peut donner une idée des départs en tenant compte de la diminution du nombre des Indiens de Majunga ayant acquis la nationalité française :

31 mars 1975 :	1037
décembre 76 :	839
1er avr 77 :	742

soit 295 départs sur 1037 en 2 ans.

ne indienne par nationalité donne en gros la répartition suivante :

Français	3 500	
Indiens	3 000	
Pakistans	1 800	
Malgaches	700	
Apatrides	11 000,	
			total : 20 000

Le nombre élevé d'apatrides est un effet de l'"Acte de Citoyenneté" du 30 décembre 1955, promulgué par le gouvernement de New Delhi et disposant que toute personne qui a résidé hors de l'Inde pendant une période de 7 ans consécutifs peut se voir privée de la nationalité indienne. La présence de ces apatrides représentant plus de la moitié de la communauté d'origine indienne n'est pas sans poser de sérieux problèmes aux autorités malgaches et aux intéressés eux-mêmes qui sont les premières victimes d'une telle situation.

Ceux qui sont de la nationalité indienne relèvent de l'ambassade de l'Inde à Tananarive et de ses services consulaires. Par contre, les ressortissants pakistans ne disposent d'aucune représentation officielle. Le consulat pakistans à Tananarive a fermé ses bureaux en 1974 et est remplacé par celui de Dar-es-Salam. Il semble qu'une certaine confusion a existé dans l'esprit de ces originaires de l'Inde établis à Madagascar lorsqu'ils ont dû opter entre l'Hindoustan et le Pakistan : il arrive souvent que l'ambassade de l'Inde reçoive des demandes de passeport formulées par des kistanais. En fait, ce sont les chefs de congrégations religieux (1) qui interviennent à titre privé auprès des autorités malgaches pour régler les problèmes de ceux qui n'ont pas de représentants officiels sur place.

En matière religieuse une petite fraction de la colonie d'origine indienne, environ 1/10e, est de religion hindoue, ce qui représente environ 2000 personnes. La grande majorité est donc de religion musulmane avec un effectif global de 18 000 individus. Les plus nombreux sont les chittes subdivisés comme nous l'avons dit en trois sectes : les Bohra, les Kodja et les Aga-khanistes tandis que les sunnites, ou soufis, ne représentent qu'une modeste

(1) Sous le régime de l'administration française un arrêté du 19 novembre 1932 prévoyait pour les étrangers africains et asiatiques séjournant à Madagascar l'organisation de congrégations dont le président élu assurait les relations entre les membres de la congrégation et les représentants de l'autorité administrative. Le gouvernement malgache a maintenu ce système administrant de grands avantages politiques. Pour les Indiens ces congrégations se sont souvent constituées sur une base confessionnelle.

fraction. C'est par l'étude de ces communautés religieuses qui constituent en même temps des ensembles sociologiques scindés et stables qu'on peut le mieux connaître la minorité indienne de Madagascar et les problèmes qui se posent à elle. Ces communautés se répartissent d'après le tableau suivant qui donne approximativement leur importance respective :

Bohra	7 500
Khodja	5 000
Aga-khanistes	2 500
Sunnites	3 000

Les Bohra (1)

Reconnaissant l'autorité spirituelle d'un chef suprême résidant à Bombay, le Dai-ul-Mutlaq, les Bohra reçoivent de ce personnage vénéré auquel ils attribuent le titre de "sa sainteté" toutes les directives concernant leur vie personnelle ou communautaire. Le Dai est représenté sur place par un délégué, l'Amil, formé dans la grande université bohra d'Al-Jamea-Tus-Saifiyah de Surat, dans l'état de Goudgerat. C'est un expert en matière religieuse nommé pour cinq ans et intervenant dans tous les actes de la vie religieuse ; son accord est notamment indispensable pour la célébration du mariage.

C'est dans le cadre d'un vaste groupement ainsi organisé et structuré que se situent les Bohras de Madagascar. Ils ont reçu en 1963 la visite du Dai, 51e détenteur du titre, le Dr Sayed-na Taher Saifuddin Sahab. D'une manière générale les Bohra observent strictement les prescriptions religieuses de leur communauté. La pratique du pèlerinage qui avait été quelque peu négligée est largement suivie depuis le passage du Dai. Aujourd'hui, 75 à 80 % d'entre eux sont allés à la Mecque, vaste périphe qui se poursuit habituellement par une visite de tous les hauts lieux de l'Islam ou plus spécifiquement Bohra (en Inde), ce qui nécessite une absence de 3 à 6 mois.

Les Bohras constituent la communauté musulmane d'origine indienne la plus nombreuse de l'île. Ils étaient 4 300 en 1952, plus de 5 000 en 1964 et leur nombre atteint en 1977 7 500.

- (1) D'après des informations données par MM. Moula Abbassebhay Karimdjee, président de la communauté bohra de Tamatave ; Ibrahim Sullemandjee Kassarja, membre du Comité de Tamatave ; et Goujam Karimdjee Mamodbaou, secrétaire de la Congrégation de Majunga.

En ce qui concerne leur répartition par nationalité, on distingue en gros 20 % de nationalité indienne, 10 % de nationalité française et une forte proportion d'apatrides atteignant 70 %. Un tout petit nombre a acquis la nationalité malgache et quelques individus possèdent la nationalité pakistanaise. Les Bohra, et, lors des options, le Dai a fortement déconseillé de choisir la nationalité pakistanaise.

Les Bohra sont aussi organisés en congrégations dans les principales villes de l'île : Tananarive, Tuléar, Tamatave, Diago Suarez, Nossi-Bé et surtout Majunga, leur centre le plus important de résidence de l'Amil. Le dernier titulaire de cette fonction a quitté Majunga au mois de mai 1977. La venue de son successeur a subordonné à l'agrément des autorités malgaches. De par leur relation les Bohra sont des commerçants et des hommes d'affaires et certains ont été à la tête d'établissements très prospères : sociétés d'import-export, industries (hulterie, savonnerie, cimenterie...). Soucieux de diversifier leurs activités professionnelles, les Bohra sous formes d'études secondaires ou supérieures en faveur de leurs enfants afin qu'ils deviennent cadres dans le secteur privé ou qu'ils puissent exercer des professions libérales. Depuis quelques années, ils enregistrent une régression sensible de leurs affaires par suite du contrôle du commerce intérieur et extérieur exercé par les autorités malgaches au bénéfice de leurs nationaux. De même dans bien des entreprises, ils doivent céder leurs postes en raison de la politique de malgachisation inaugurée par le gouvernement actuel.

Afin de nous faire une idée plus précise des Bohra, nous allons étudier de façon plus détaillée deux de leurs communautés, celle de Tamatave et celle de Majunga. La congrégation Bohra de Tamatave, quoique créée de longue date, s'est surtout développée au cours des dix dernières années. La famille la plus ancienne et la plus importante, celle des Fakra, a fondé son établissement en 1883. Quelques familles venant directement de la région de Kutch et de Jamnagar dans le Goudgerat sont arrivées au début du siècle et se sont développées. En 1964 il y avait 350 Bohra ; actuellement on compte 115 familles totalisant 600 personnes. Cet accroissement est dû tout aussi bien au taux élevé des naissances qu'au regroupement du chef de famille précédemment établies dans l'arrière-pays.

Toute la vie religieuse et sociale est centrée sur la mosquée et son complexe. La mosquée construite en 1940 a été offerte par la famille Aladine ; sur un terrain annexe donné par la famille Jakra a été construit un immeuble dont l'étage sert de salles de

fêtes notamment pour les cérémonies de mariage. Le rez-de-chaussée comporte des locaux commerciaux dont le loyer sert au financement des oeuvres sociales. Le complexe comporte en outre un gîte d'étape pour les Bohra de passage et une école où 50 élèves de 7 à 10 ans apprennent pendant 3 ans le Coran, la prière et la goudgerati. Leur maître, cheikh Zainuddin est un ami saheb formé à l'université bohra de Surat. Cet enseignement est cependant contesté par les jeunes générations qui le jugent insuffisant car l'enseignement du Coran et des prières en arabe ne s'accompagne d'aucun effort en vue de la compréhension des textes. En matière de pratique religieuse, 50 % participent à la prière du Vendredi à la mosquée et 80 % ont fait le pèlerinage de la Mecque. La participation à la vie de la congrégation entraîne par la famille des commerçants le versement d'une cotisation mensuelle de 1000 à 2500 francs malgaches. En outre, à chaque événement familial un don est fait à la communauté.

Dans le contexte actuel, le principal problème des Bohra est celui de la nationalité ; pour la grande majorité, l'objectif est d'échapper à la condition d'apatride. Comme le niveau intellectuel est en général élevé, plusieurs essaient de trouver une position de repli en France en acquérant la nationalité française. C'est de cette façon qu'un mouvement d'immigration sur la Réunion en transitant par la France a été amorcé depuis trois ans et qu'on y trouve actuellement une communauté bohra de 120 personnes.

Le plus grand nombre est cependant condamné à rester sur place. Le Dai consulté a fortement conseillé de demeurer à Madagascar et la ville de Tamatave leur est particulièrement recommandée. Quel que soit le pays où ils émigreront, a-t-il déclaré, même en Inde, ils ne seront pas à l'abri des difficultés, voire des persécutions. Aussi les Bohra de Tamatave en ont-ils pris leur parti. Ils s'efforcent de mener leurs affaires le mieux possible et continuent à investir sur place. Une des rues commerçantes de Tamatave, la rue Amiral Billard, est entièrement bordée d'immeubles appartenant à des Bohra. Leur communauté est en pleine expansion et ils envisagent l'investissement de 15 à 20 millions de francs malgaches pour l'agrandissement de la mosquée et de ses annexes devenues insuffisantes.

La colonie Bohra de Majunga est une des plus anciennes de l'île et ses premiers éléments seraient arrivés bien avant 1800. La fondation de sa première mosquée remontée à 1874, ce qui laisse supposer qu'à cette date cette communauté était suffisamment nombreuse pour justifier la création d'un édifice religieux. Cette ancienneté, l'importance numérique de cette communauté, la position privilégiée de Majunga comme principal centre commercial et port le plus important de la côte Ouest ont fait de cette ville le centre

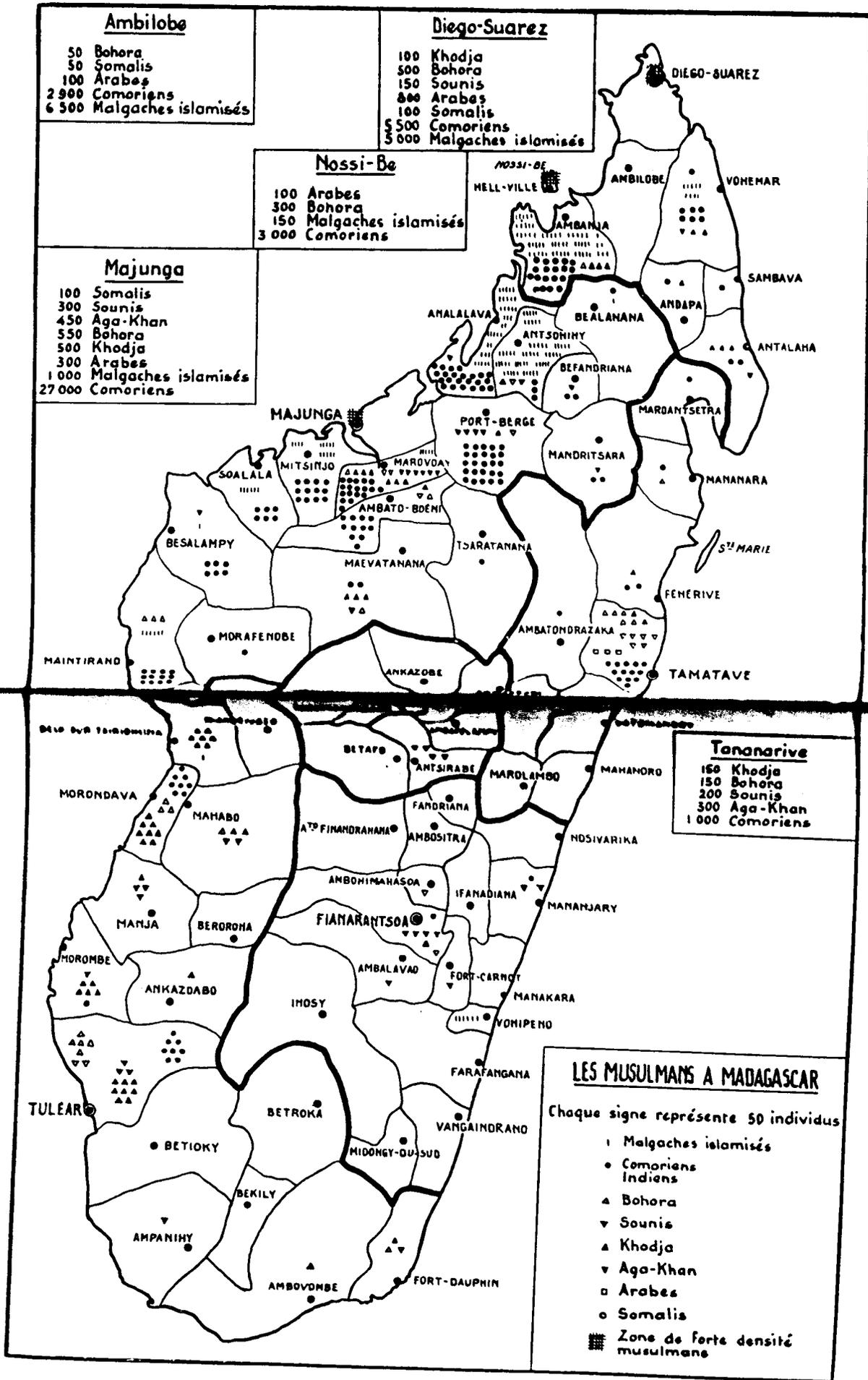
religieux des Bohra de Madagascar : c'est le siège de l'embl, délégué du Dai-ul-Mutlaq. Les étapes successives de l'édification de la mosquée actuelle qui constitue un important édifice religieux permit de jaloner le développement de cette communauté : construction en 1900, surélévation en 1916, travaux d'agrandissement et de modernisation entrepris en 1947 avec inauguration en 1950 lors de la première visite du Dai. C'est un édifice somptueux doté de diverses annexes. Il comporte entre autres une école coranique groupant 150 élèves (5-7 ans) et une école pour l'enseignement du Goudgerati groupant également 150 élèves plus âgés.

A la suite du massacre des Comoriens de Majunga en décembre 1976, des rumeurs ont circulé disant que les Indiens seraient les victimes des prochains troubles. Devant ce risque et pour ne pas être pris de court, les Bohra ont aménagé la mosquée en refuge : en cas de danger, ils doivent tous s'y regrouper, des dépôts de vivres, de lait condensé, des réserves d'eau sont prévus. Les hommes se tiennent droit au rez de chaussée disposant de moyens de défense, tandis que les femmes et les enfants bivouaqueront dans les étages supérieurs.

En matière de pratique religieuse, environ 75 % des Bohra de Majunga ont fait le pèlerinage à la Mecque (en 1970, 70 l'ont fait et 101 sont allés à Kerbela, ville sainte des chiites en Irak). Leur congrégation est en augmentation constante : elle comptait 550 membres en 1964 et 752 en 1970. A l'heure actuelle elle avoisine le millier d'individus, croissance nouvelle due en bonne partie au repli sur la ville de familles qui se trouvaient dans les sous-préfectures éloignées (Maevatanana, Mandritsara, Antsohy). Un recensement précis et détaillé fait par la congrégation permet de tirer des observations intéressantes. La répartition par nationalité donne le tableau suivant :

	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Français	119	139	258	34,31 %
Malgaches	61	56	117	15,56 %
Indiens	49	49	98	13,03 %
Pakistanaïes	2	1	3	0,40 %
Britanniques	-	1	1	0,13 %
Indéterminés (apatrides)	156	119	275	36,57 %
	387	365	752	100 %

Au point de vue du lieu de naissance 23 personnes (6 hommes et 17 femmes) seulement sont nées aux Indes ; toutes les autres (729) sont nées à Madagascar. En matière d'enseignement, sur 265 enfants scolarisés, 112 fréquentent des établissements



d'enseignement secondaire ; parmi ceux qui ont terminé leurs études le sont titulaires du baccalauréat et 14 ont fait des études supérieures.

En ce qui concerne les activités professionnelles, pratiquement 70 % se livrent au commerce sous différentes formes (propriétaires, associés à une entreprise ou employés). Sur 207 adultes, les professions se répartissent de la façon suivante :

grossistes	11	5 %
associés	19	9 %
détailants	39	19 %
employés de commerce	74	36 %
autres professions	38	19 %
sans profession	24	12 %

Ainsi malgré une conjoncture économique et politique tendant à restreindre l'exercice d'activités commerciales par des étrangers, la grande majorité des Bohra de Majunga n'envisage pas pour le moment la possibilité de se fixer ailleurs.

Mentionnons en dehors de ces deux villes côtières le développement pris par la communauté bohra de Tananarive qui a suivi le mouvement de regroupement des Indiens dans la capitale ; ils étaient 150 en 1952, actuellement leur nombre s'élève à 655 (chiffre supérieur à celui de Tamatave). Concertés ou imposés par les circonstances, ces regroupements semblent dictés par le désir de s'unir pour mieux faire face ensemble aux difficultés du moment.

Les Khodja (1)

Les Khodja shia Isashry sont des chittes duodécimains, c'est à dire qu'ils reconnaissent la légitimité des douze imams descendants d'Ali et attendent le retour sur terre de l'imam caché. Leur principal foyer est l'Iran où 95 % de la population serait isashry mais ils sont également établis depuis plus de 500 ans sur la côte orientale d'Afrique. Leur chef spirituel, Saïed Abul Kassim Khoe, descendant du Prophète, se trouve à Najaf en Irak, il porte

le titre de Mujtahed. On le consulte pour toutes les questions religieuses et lui-même envoie des délégués en mission dans toutes les parties du monde ; c'est ainsi que tous les deux ans, un délégué visite les communautés Khodja d'Afrique et de Madagascar.

Au point de vue de l'organisation d'ensemble, le monde est divisé en un certain nombre de secteurs et Madagascar avec l'Ile Maurice, la Réunion, les Comores, la Somalie et Aden est affilié au groupe de l'Afrique de l'Est ayant Mombassa comme siège du "Supreme Council". Les différentes communautés Khodja sont regroupées en une fédération unique et depuis 1976 le siège de cette fédération mondiale a été établi à Londres (1) tandis que son président réside à Nairobi, cette mesure a été prise à la suite du départ massif des Indiens de l'Afrique orientale et on rappellera que sur les 50 000 expulsés d'Ouganda 30 000 étaient Khodja (2).

Les ancêtres des Khodja de Madagascar proviennent de Katiavod et de Goudgerat mais ils se sont d'abord établis sur la côte orientale de l'Afrique. Ils sont partis du Zanzibar au début du XIXe siècle pour s'installer à Nossi-bé et sur différents points de la côte malgache, puis à Majunga (1896). Ils sont ainsi établis depuis plusieurs générations à Madagascar.

Leur nombre s'élevait à 2600 en 1952 ; à l'heure actuelle ils sont environ 5000, répartis géographiquement dans tout l'Ouest malgache et souvent dispersés en brousse. Le tableau suivant dont les chiffres sont approximatifs donne une idée de cette répartition :

Diego-Suarez	70	Manja	150
Antsohihy	150	Morombé	250
Bealanana	50	Ankazoabo	50
Port-Bergé	50	Tuléar	1200
Majunga	650	Fort Dauphin	50
Marovay	250	Farafangana	100
Maevatanaha	150	Fianarantsoa	200
Beloa/Tsiridihina	250	Tananarive	600
Morondaya	550	autres lieux	230
Mahabo	100		

(1) Syed Amir Husain Naqvi - Educationalist Theologist & Specialist in Shia Muslim Law - Personal and designated Representative of the Chairman - World Federation of Khodja Shia Ithna Asheri Muslim Communities

(2) M. Asgarally M.M. Jaffar, B.P. 61085 Mombassa (Kenya)

(1) D'après des informations données par MM. Razahousen Dharamsy, chef de la congrégation de Majunga ; Ismaïl Goulamabass, ancien secrétaire général pour l'ensemble de l'île ; Badourally, secrétaire de la congrégation de Tananarive

Leur centre principal est Tuléar ; c'est là que siège le Conseil Territorial des Khodja Shia Ismashri de Madagascar dont les statuts ont été déclarés en 1961 et dont le président est Mamoudy Vally. Au point de vue de la nationalité, ils sont répartis de la façon suivante :

Pakistanaïs	60	%
Français	15	%
Apatriés	20	%
Indiens	3	%
Malgaches	2	%

Pour des raisons d'ordre religieux, ils ont été extrêmement réticents à demander la nationalité malgache, voulant éviter que, si un national demandait une Khodja en mariage, ils ne soient tenus d'accepter.

Toutes les localités comprenant une communauté de quelque importance possèdent une mosquée et une école coranique. Quatre centres sont particulièrement privilégiés : Tuléar, Morondava, Majunga et Tananarive. Ils sont dotés de desservants venus de l'Inde ou du Pakistan pour une période de 2 à 3 ans, rémunérés par les cotisations de la congrégation. Leur enseignement se fait en ourdou et en goudjerati, qui est en effet couramment parlé par tous, l'arabe n'étant utilisé que pour la lecture du Coran.

Chaque année 20 à 40 personnes se rendent en pèlerinage à la Mecque soit en voyageant isolément soit en profitant du vol spécial organisé par la compagnie Air Madagascar à l'adresse des musulmans. Les pays visités sont l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak, la Syrie. Un organisme d'accueil des Khodja existe à Najaf, à Kerbela et au mausolée iranien de l'imam. Chaque année aussi le souvenir du martyr d'Husseïn à Kerbela est célébré par les Khodja avec une solennité particulière. A Morondava, pendant cinq jours consécutifs, les hommes pauvrement vêtus, pieds nus et la tête découverte, effectuent une procession en ville en gémissant avec ensemble et en se frappant violemment la poitrine en signe de mortification, cérémonie qui impressionne toujours vivement les spectateurs.

Les Khodja de Madagascar sont en liaison avec les autres congrégations d'Afrique et d'Asie. Ils reçoivent notamment des revues religieuses imprimées au Pakistan ou en Inde. Par ailleurs, l'achekih de la mosquée de Majunga est parfois chargé de missions en d'autres pays. Son dernier voyage avait pour but d'informer les communautés ismashri du regroupement à Londres de la fédération des communautés.

Sur le plan professionnel on trouve, indépendamment des grandes maisons de commerce, des entreprises industrielles les

plus importantes, entre autres les établissements Cassam Chenaf installés à Diego-Suarez, Majunga, Tananarive et Tanatave ; l'Omnium Industriel de Tananarive, une des activités de la famille Barday aux nombreuses ramifications... Mais les circonstances économiques n'ont pas confiance pas les investissements et les jeunes générations ne font rien essayer de trouver du travail local. Ceux qui font des études à l'étranger après les événements de 1972 on a assisté au départ de 200 personnes pour la France ou le Pakistan. C'est ainsi qu'à Paris s'est constituée depuis deux ans une communauté d'accueil Khodja groupant une centaine de personnes venues de Madagascar.

Les Aga - khanistes (1)

Chittes ismailiens de la branche nizariite, les sectateurs de l'Aga Khan sont environ 20 millions dans le monde. Ils sont éparpillés à travers les continents et particulièrement nombreux dans les pays suivants : Libye, Égypte, Syrie, Iran, Turkestan, Azerbaïdjan et surtout dans le nord du Pakistan. Pour eux, l'Aga Khan est l'Imam légitime, l'actuel étant le 49e descendant du Prophète.

Leur formation religieuse est donnée par un organisme particulier, l'Ismailia Association, qui reçoit directement les directives du chef spirituel. Il recrute les maîtres et les missionnaires itinérants formés dans certains centres, à Nairobi, Karachi, ou dans les universités d'Aligarh (province de Bombay) et d'El Azhar. Les aga-khanistes ne sont pas tenus de faire le pèlerinage de la Mecque. Ce qui compte pour eux, c'est la visite du chef spirituel qui vient les voir périodiquement ou qu'ils peuvent aller voir à Paris.

Les premiers aga-khanistes arrivèrent à Madagascar avant 1885. Certains provenaient de familles paysannes des environs de Bombay, se livrant d'abord à des activités agricoles dans la province de Majunga. Puis ils s'orientèrent progressivement vers le troc, le petit commerce, le transport. Ceux de la seconde génération étendent leurs activités à d'autres centres : Fianarantsoa, Morondava, Tuléar. La génération suivante (calle d'après la seconde guerre mondiale) ayant acquis une certaine aisance donna une forme plus moderne à ses entreprises : commerce d'importation en provenance de la France, Allemagne, du Japon, de la Hongrie, de la Roumanie, et début d'industrialisation : rizerie, huilerie... La génération actuelle (la quatrième) forme davantage d'intellectuels et moins de commerçants.

(1) D'après des informations données par MM. Abdul Rassul, chef de la congrégation de Majunga, et Daoud Mathoo, ancien chef de la fédération pour l'ensemble de l'île.

150 jeunes sont actuellement en France, poursuivant leurs études dans des écoles d'ingénieurs, les facultés de médecine et de pharmacie...

Le nombre des aga-khanistes à Madagascar varia considérablement ces dernières années. Ils étaient 2500 en 1952, leur nombre atteint 3500 en 1974 pour retomber actuellement à 2500. De nombreux départs se sont faits principalement vers la France mais également vers le Canada et le Zaïre. La répartition par nationalité des aga-khanistes restés à Madagascar est actuellement la suivante :

Français	25	%
Malgaches	25	%
Apatrides	44	%
Pakistanaï	4	%
Indiens	1	%

Le pourcentage de ceux ayant acquis la nationalité française était beaucoup plus élevé car l'Aga Khan a toujours recommandé à ses collaborateurs de prendre la nationalité du pays où ils trouvent. Ce sont ces naturalisés qui ont profité des facilités de leur nationalité pour quitter Madagascar ou qui sont devenus plus facilement des citoyens malgaches dont le taux est lui aussi plus élevé que dans les autres communautés religieuses.

Quant à la répartition géographique, la moitié de l'effectif, soit 1200 personnes, se trouve dans la province de Majunga. En dehors des deux gros centres de Majunga et de Marovoay, ils sont extrêmement dispersés. Jadis, chaque année étaient organisés trois jours de festivités pour regrouper les aga-khanistes de l'ensemble de l'île, mais depuis deux ans on a jugé prudent d'éviter tout rassemblement.

La Djama-at-Khana de Majunga, centre de la vie communautaire et religieuse, est dotée depuis trois ans d'un professeur venant de Karachi pour l'instruction religieuse des jeunes. Il enseigne également le goudgerati. Les autres centres importants sont Tananarive, Fianarantsoa et Tuléar dont les effectifs varient entre 400 et 500 personnes ; on note également une grande dispersion des familles en d'autres lieux, groupant 10 à 30 individus. L'organisation religieuse de la congrégation a suivi les modulations de ses effectifs. Tout au début, elle était gérée par un conseil provincial siégeant à Marovoay pour se déplacer ensuite à Majunga avec le développement de cette ville. Ce conseil était rattaché au Conseil Suprême de Dar-es-Salam. A l'époque la plus florissante il y avait trois conseils provinciaux siégeant respectivement à Majunga, Tananarive et Fianarantsoa, coiffés par le Conseil Principal installé dans la capitale malgache. Les départs massifs survenus en 1974 ont

entraîné la suppression du conseil provincial de Fianarantsoa. A l'heure actuelle, il subsiste un conseil à Majunga et celui de Tananarive est à la fois provincial et territorial. Moins nombreux que celles des communautés les aga-khanistes semblent avoir plus de facilités pour résoudre leurs problèmes. Leur faculté d'adaptation semble également y contribuer largement.

Les Sounis (1)

Le terme souni sert à désigner les Indiens sunnites. On distingue parmi eux, provenant d'une caste élevée, les sourtis (ceux qui sont originaires de Surate) et des éléments plus modestes, les Khumar appartenant à l'ancienne caste des potiers et les Dobi provenant de la caste des blanchisseurs. Ils exercent en général des activités de commerçants ou d'employés de commerce.

Leur arrivée à Madagascar est relativement ancienne : les sourtis seraient arrivés à Majunga avant 1870. A la différence des autres sectes, localisées surtout dans l'ouest, ils se sont répartis sur les Hauts Plateaux et sur la côte Est, notamment à Tamatave. On les rencontre dans les principales villes de Madagascar : Diego-Suarez, Antalaha, Majunga, Marovoay, Tuléar, Fort-Dauphin, Manjary, Tananarive, Antsirabé, Fianarantsoa. Leur nombre était de 1700 en 1952 ; à l'heure actuelle, malgré de nombreux départs, il s'élève à environ 3000.

Contrairement aux communautés chittes dont les membres vivent en cercles fermés et veillent à garder leur spécificité à la fois religieuse et ethnique, les sounis sont en contact avec les autres musulmans sunnites, Comoriens ou Malgaches islamisés, et plusieurs ont contracté mariage avec des femmes du pays. Il en est résulté un pourcentage relativement élevé d'éléments ayant acquis la nationalité malgache. Leur répartition par nationalité serait à peu près la suivante :

Malgaches	35	%
Français	30	%
Apatrides	25	%
Indiens	10	%

On ne compte pratiquement pas de sounis ayant la nationalité pakistanaise.

(1) D'après les informations données par MM. Goolbhay, chef de la congrégation de Tananarive ; Lala, trésorier de l'Association des sourtis de Tamatave ; Vavda Mousse, président de l'Association des sourtis de Tamatave ; Dessay, chef spirituel provisoire de Majunga

Il y a lieu d'examiner les trois centres soufis les plus importants. A Tananarive la vie de la communauté est centrée sur sa mosquée située dans l'ancienne rue Amiral Pierre. 250 personnes en moyenne (sur les 500 à 700 que compte la communauté) vont à la prière du Vendredi. 30 % de l'effectif est composé de Comoriens mais on note aussi la présence du personnel diplomatique des pays islamiques représentés à Madagascar : Egypte, Libye, Indonésie tandis que les Malgaches de la capitale représentent une vingtaine de personnes. Parmi ces derniers un chef de famille a séjourné en Egypte pour étudier l'arabe et travaille actuellement à l'ambassade de Libye.

L'imam de la mosquée, Basairoudin, a été formé pendant 18 ans dans la plus grande université islamique de l'Inde, Darul ulm Nadwa (à Luknow), dont l'enseignement d'inspiration traditionaliste, attire des étudiants provenant de différents pays : Indonésie, Malaisie, Afrique Noire, Jordanie, Syrie... La mosquée de Tananarive a une école coranique groupant 35 élèves, tous indiens. L'enseignement leur est donné en français, en malgache et en goudgerati. A la suite de la visite en 1973 et 1976 du chef de la confrérie de Naksbandi, qui réside habituellement à Chakvali au Pakistan, un petit nombre de soufis ont adhéré à cette confrérie.

La congrégation soufite de Majunga compte environ 225 membres. Elle est composée en majorité de Khumbars (125) auxquels se joignent des sourtis (50) et des dobis (50). La répartition de ce groupe par nationalité laisse apparaître le rôle du facteur ethnique dans les options :

Malgaches	90 (principalement khumbars)
Français	50 (sourtis et khumbars)
Indiens	40 (sourtis)
Apatrides	45 (principalement des dobis)

Leur mosquée de Majunga a perdu son imam en 1974 et, en attendant son remplacement, c'est M. Dessay qui remplit les fonctions de chef spirituel pour l'ensemble des communautés. Lui-même a effectué des séjours à l'extérieur, notamment à La Mecque. A la suite de la visite d'une personnalité religieuse venue de Bombay en 1975, il a fait une tournée à l'intérieur de la province pour diffuser auprès des communautés les instructions reçues. A noter l'existence d'un groupe de bénévoles, ayant une connaissance suffisante de la religion, qui vont de ville en ville pour contribuer par leur enseignement à l'approfondissement de la foi musulmane. L'école coranique rattachée à la mosquée groupe une certaine d'élèves apprenant le coran et l'ourdou.

A la différence des communautés chiites composées de familles riches, la congrégation soufite est formée à 90 % d'éléments peu fortunés, aussi peu nombreux sont ceux qui ont pu accomplir le pèlerinage de La Mecque : à Majunga on ne compte que 12 soufis l'ayant accompli.

La ville de Tamatave est le centre intellectuel et religieux des soufis de Madagascar. Leur congrégation porte le nom d'Association des Indiens Musulmans Soufis Surtis de Tamatave qui, venant de l'île Maurice, s'établit sous la conduite de Yawda Mamode Moussadje en 1880. Il construisit la mosquée de Tamatave en 1904, mosquée qui fut agrandie et modernisée en 1962 suivant un plan établi par un architecte de la commune sous les directives de la congrégation. Le minaret fut porté de 7 à 17 mètres et les travaux furent exécutés par un entrepreneur italien. Dans un bâtiment adjacent se trouve la medersa qui groupe 150 élèves. Parmi ces derniers on note la présence de jeunes de la communauté comorienne de Tamatave et des communautés soufites d'autres villes ou d'autres provinces. La medersa a été construite en 1927 par Suleiman Mamode Yawda. A ce centre d'enseignement, on a ajouté depuis le 30 avril 1976 un internat qui loge 25 élèves venant de Majunga, Diego-Suarez, Fianarantsoa, Fort-Dauphin et 4 Malgaches, des Antaimoro de Vohiteno.

L'enseignement est donné par trois professeurs formés en Inde. Le principal d'entre eux, imam de la mosquée, a fait ses études à Ayander (district de Surai). Les deux autres, de mères malgaches et de pères indiens, avaient déjà commencé leurs études à la medersa de Tamatave l'un dans cette école même, l'autre à Djelalabad (Etat d'Uttar Pradesh). Les manuels d'enseignement ont été imprimés en Inde. Les langues enseignées sont l'arabe pour la connaissance du Coran, l'ourdou en tant que langue littéraire et le goudgerati (facultatif).

L'Association des Sourtis dispose en outre d'un certain nombre de biens immobiliers. Un immeuble de rapport offert en 1935 par M. Goulhamoussen Ibrahim Lala fournit des ressources permettant de faire face aux besoins financiers de l'association. Un centre d'accueil permet d'héberger les sourtis de passage en provenance des autres villes.

La congrégation des sourtis de Tamatave compte 700 membres et on note chez eux une observance stricte des pratiques religieuses, environ 200 (40 %) des hommes participent à la prière du Vendredi. Catégorie relativement aisée, 35 % d'entre eux ont fait le pèlerinage de La Mecque et chaque année au moins une famille y participe. La confrérie des Naksbandi a fait chez eux des adeptes.

En matière professionnelle, une grande partie exerce des activités commerciales mais il existe également bon nombre de salariés dans le transit, les transports, les industries. Au lycée français de Tamatave, sur 30 professeurs 5 sont des sourtis. On note de plus chez les jeunes des départs pour poursuivre des études supérieures en France.

Le climat de tranquillité et de quiétude qui règne à Tamatave inspire confiance et les sourtis n'enviesagent pas pour le moment de position de repli pour l'avenir et la plupart des entreprises continuent d'investir sur place. Cette confiance n'est cependant pas le fait des sourtis de Madagascar dans leur totalité. On a déjà enregistré un certain nombre de départs parmi les jeunes soit pour la France, soit surtout pour la Réunion et Maurice. Le refus de la carte professionnelle par les autorités malgaches a précipité les départs de ceux qui, à Madagascar, n'ont plus le sentiment de se sentir chez eux.

Par ailleurs il faut souligner le rôle des sourtis dans l'extension et l'approfondissement de l'Islam à Madagascar. Le financement de la medersa de Tamatave et la participation aux dépenses des internes a multiplié les contacts entre les congrégations sunnites jusqu'ici indépendantes les unes des autres. Il n'existe pas encore d'organisation unitaire mais une correspondance très active est échangée en vue de la constitution d'un Comité Central. C'est la communauté sunnite qui a financé le voyage et le séjour de deux jeunes Antanoro de Vohipeno. Ils étaient âgés de 13 et 14 ans à leur départ. Ils sont revenus en tant qu'imams dix ans après dans leur pays, parlant couramment l'ourdou et l'arabe. Un troisième, ayant effectué un stage de six mois à la medersa de Tamatave, enseigne l'Islam aux enfants.

Notons enfin que certains organismes islamiques extérieurs ont pris contact avec la communauté sunnite en vue de leur établissement à Madagascar. C'est ainsi qu'en 1975 l'Arabie Saoudite se proposait d'établir un centre islamique à Madagascar et aurait délégué à cet effet auprès des autorités l'ancien ambassadeur du Mali à Djeddah. Le projet n'ayant pas abouti, c'est à l'île Maurice que ce centre a été créé.

Les sourtis apparaissent ainsi comme la seule communauté indienne faisant du prosélytisme musulman à Madagascar. Ce comportement, relativement récent, les distingue des autres communautés qui, parce que chittes, semblent portées à faire des adeptes en dehors de leur milieu.

R.D.

N.B. La suite du présent article sera publiée dans le prochain numéro

COMPTES RENDUS « L'IRAK NOUVEAU ET LE PROBLÈME KURDE »

En proposant au lecteur occidental une étude sur le problème kurde en Irak, M. Aziz el Hajj, un kurde d'Irak qui a milité pendant plus de vingt cinq ans au sein du mouvement révolutionnaire irakien - parfois dans des conditions difficiles - avant d'occuper des fonctions diplomatiques importantes à l'U.N.E.C.O., toute sa vérité. Il craint en effet que le monde occidental n'ait un jugement subjectif du fait de l'engouement de beaucoup pour les révolutions, principalement celle kurde, et du ressentiment entre-tenu à l'égard des Arabes et des Irakiens en particulier. Certes dans ce court essai politique, l'auteur ne prétend pas fournir un dossier sur la question kurde aussi complet et riche en documentation que l'ouvrage de M. Ismet Chériff Vanly (la question nationale du Kurdistan irakien (1) dont nous avons ici même recueilli le témoignage à son retour d'un voyage en Irak (2). M. Aziz el Hajj y défend surtout la thèse selon laquelle les Kurdes n'auraient été que l'instrument plus ou moins docile de la politique de certaines grandes puissances au Moyen-Orient : la France qui " avait jeté son dévolu sur le Kurdistan méridional ", l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne qui " menaient leur action dans le Kurdistan septentrional " et enfin les Etats-Unis engagés, après la seconde guerre mondiale, dans le but de contre-carrier le progressisme irakien et de prendre le contrôle des champs pétrolifères du nord.

(1) Publié aux Editions de La Baconnière à Neuchâtel (1970)
(2) L'Afrique et l'Asie Modernes, n° 107, 4e trimestre 1975 (p. 55 et suivantes)

L'AFRIQUE ET L'ASIE MODERNES

N^o 115

1977.

Chaque fascicule contient :

- 1) Une ou plusieurs synthèses sur des problèmes étendus.
- 2) Une ou plusieurs mises au point sur des problèmes d'actualité.
- 3) Des matériaux de travail (analyses de travaux, d'articles, de conférences inédites ou de livres récents) et de conseils et suggestions destinés aux spécialistes.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL - A la veille et au lendemain de crises.....	1
Philippe Rondot - Influences tribales et forces progressistes au Yémen du Nord.....	3
Fadia Kiwan - Stratification sociale et identification politique (Bourj el Barajneh - Liban).....	15
Raymond Delval - Les Musulmans à Madagascar en 1977.....	28
Comptes rendus	
L'Irak nouveau et le problème Kurde.....	47
Hommes et Destins.....	51
Les stratégies de développement et les changements sociaux dans les pays producteurs de pétrole de l'Afrique et de l'Asie.....	52
La Communauté Economique Européenne et le Tiers Monde.....	55
Bullein des Anciens du CHEAM.....	57
Bibliographie.....	59

« L'AFRIQUE ET L'ASIE » se fait un devoir de permettre à ses collaborateurs d'exprimer librement leurs vues. Elle n'entend donc pas assumer l'entière responsabilité de leurs conclusions.

A LA VILLE ET AU LENDEMAIN DE CRISES

L'évocation, par une jeune sociologue libanaise, de la vie collective dans une localité chite de la banlieue de Bayrout, à la veille des événements de 1975-1976, suscite d'emblée l'intérêt. Témoignage plutôt qu'étude exhaustive, ce bref essai retrace sommairement le cadre géographique et l'histoire de Bourj el Barajneh, et décrit les nombreux groupements sociaux dont la diversité fait apparaître des conflits : sociétés religieuses, associations familiales, clubs, clientèles de fœdaux locaux, etc. L'importance des structures traditionnelles amène "l'absence de vie proprement partisane", et cependant "l'absence de l'Etat permet une prolifération anarchique... des partis". La Résistance Paléstinienne sert de lien entre la gauche et le Mouvement des Dshérites, tous deux ennemis de l'ordre établi ; mais le Mouvement des Dshérites, "en l'absence d'antagonisme violent", garde avec la bourgeoisie chite des liens que justifie le réformisme religieux. "Prolifération" et "absences", ces mots reviennent souvent ; et, avec "le déséquilibre des rythmes de changement", la tempête s'annonce. "Je doute, encore que le bouleversement libanais ait eu sans nul doute des causes plus effectives que la seule imparfaite évolution de microcosmes de ce genre.

Dans le Yémen septentrional d'aujourd'hui, après l'assassinat du chef de l'Etat, on a l'impression d'assister au déroulement d'un chapelet de crises. Une stricte analyse, si elle ne peut rendre compte de toutes les circonstances de chaque drame sanglant, peut du moins recenser et classer les causes et mobiles, souvent assez permanents, qui entrent en jeu. Les facteurs religieux, apparemment très divisés jusqu'à dans l'Islam nord yéménite Chittes et Sunnites cohabitent, n'engendrent cependant pas